

## Le cadre de vie et l'environnement : un sujet collectif...

Comme les espaces publics, les jardins des résidences et des copropriétés composent le paysage. Voici quelques conseils afin de mieux connaître l'entretien des espaces verts d'aujourd'hui.

### Les haies libres

#### Composantes fondamentales de notre cadre de vie

Les haies libres jouent de multiples rôles :

- elles **dessinent et structurent nos paysages**
- elles assurent un **rôle écologique**
- elles permettent de créer **des séparations naturelles**.



#### Choisir des espèces adaptées : une économie d'argent à court et long terme

*Afin de bien aménager sa haie et de choisir les bons végétaux, il est indispensable de prendre en compte certains critères (espace, sol, exposition...). Ne serait-il pas dommage de devoir tout recommencer quelques années plus tard parce que nos arbustes ont gelés ou parce qu'ils prennent trop de place ?*

#### HAIE LITTORALE



#### HAIE CHAMPETRE



#### HAIE EN VILLE



#### Voici quelques principes pour choisir les espèces

**L'identité des lieux :** Elle se caractérise par son ambiance dans laquelle le végétal joue un rôle important. De nombreuses espèces ne sont adaptées qu'à un certain type de haie : littorale, urbaine ou champêtre.

**Le sol :** L'arbuste est un être vivant qui puise des éléments dans le sol. Ces exigences diffèrent selon les espèces. Certains arbustes demandent un sol humide, d'autres préfèrent des sols secs. Il est donc important de prendre en compte la texture du sol et son pH (acide ou calcaire).

**L'ensoleillement :** Attention! tous les arbustes ne supportent pas le plein soleil ou au contraire l'ombre.

**L'exposition au vent :** un critère souvent oublié mais pourtant indispensable, surtout en bord de mer ! Le vent peut transporter des embruns et brûler les feuilles.

**Les caractéristiques des arbres :** Il est fondamental d'imaginer la haie à l'état adulte dans le lieu choisi d'implantation. En effet, il faut sélectionner des espèces à la taille et au port adaptés. Il serait dommage de devoir appliquer une taille drastique et couteuse pour avoir planté dans des espaces trop exigus.

## Une petite liste qui fonctionne sur Pornichet en sol calcaire (non acide):

### La haie en ville

Entre 1m et 1,5m		2m et plus	
Caducs	Persistants	Caducs	Persistants
Chaenomeles	Bambous	Cornouillers	Houx
Symphorine	Berberis	Noisetiers	Laurier du Portugal
Viorne		Lilas	Laurier tin
Philadelphus		Sureau	Osmanthus
		Deutzia	

### La haie littorale

Entre 1m et 1,5m		2m et plus	
Caducs	Persistants	Caduc	Persistants
Genet	Bupleurum	Argousier	Arbousier
Perowskia	Ciste	Tamaris	Atriplex halimus
	Medicago	Vitex	Griselinia
	Grevillea		Olearia
	Phlomis		

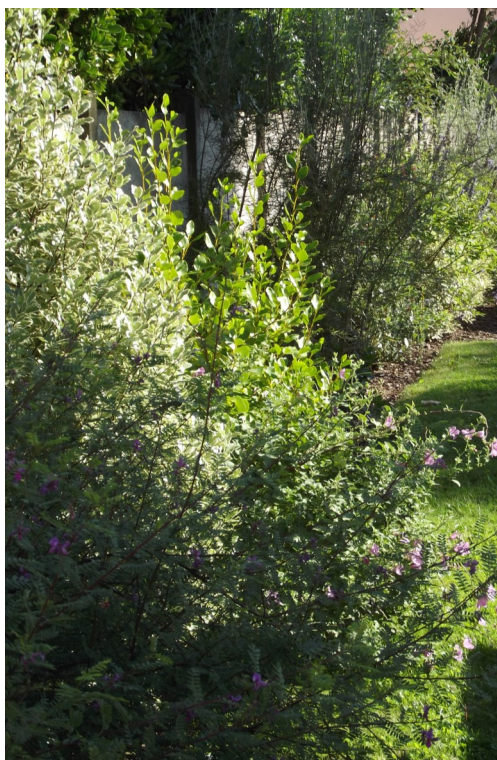
### La haie champêtre

Caducs		Persistants
Noisetier commun	Alisier torminal	Laurier tin
Pommier sauvage	Peuplier	Rhamnus alaternus
Aubépine	Chêne	Houx
Cornouiller	Erable champêtre	Troène
Eglantier	Frêne élevé	Viorne obier



### Pensez diversité:

*Ne vous limitez pas dans la diversité des arbustes! Au contraire, l'abondance de différentes espèces vous apportera une haie à floraisons multiples et décalées et offrira un décor évolutif au fil des saisons. De plus, de nombreux oiseaux et auxiliaires viendront égayer votre haie.*



### Les 6 grands principes pour réussir une haie :

1. Priorité aux espèces du pays
2. Association de plusieurs espèces
3. Utilisation de « jeunes plants »
4. Ne plantez pas trop dense, il faut penser la plante à l'état adulte
5. Les premières années, votre haie aura besoin d'être arrosée
6. Ne pas oublier de couvrir le sol, de le pailler.

### Petit rappel :

Les arbres et arbustes d'une hauteur **supérieure à 2m** à l'âge adulte (et non le jour de la plantation) doivent être plantés à **au moins 2m de la limite de propriété**

Les arbustes et les haies ne **dépassant pas 2 mètres** doivent être plantés à **au moins 50cm du terrain voisin.**

**Le service des espaces verts peut vous conseiller. Pour nous contacter :**

02 40 11 55 78 ou [espaceenvironnement@mairie-pornichet.fr](mailto:espaceenvironnement@mairie-pornichet.fr)

*Vous pouvez consulter cette lettre sur [www.mairie-pornichet.fr](http://www.mairie-pornichet.fr)*